

PANORAMA

dre-vras

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MELLAC

**LOUIS LE PENSEC,
UN GRAND
MELLACOIS**

**UN CAMP MILITAIRE
À MELLAC**

**DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES DYNAMIQUES**



MELLAC
MELLAC

INFOS PRATIQUES

MAIRIE - LA POSTE

📍 Le Bourg 29300 Mellac
☎ 02 98 71 80 63
✉ mairie@mellac.bzh
📍 /mairiedemellac
🌐 www.mellac.bzh
Lundi, mercredi, jeudi & vendredi :
8h45/12h et 13h45/18h
Mardi : 8h45/12h et 15h30/18h

MELLA'THÈQUE

📍 Le Bourg 29300 Mellac
☎ 02 98 71 93 86
✉ bibliotheque@mellac.bzh
Mardi : 15h/18h (fermé en juillet et août)
Mercredi : 10h/13h et 15h/18h
Vendredi : 15h/19h
Samedi : 10h/13h et 15h/18h (seulement le matin en juillet et août)
Dimanche : 10h/12h jusqu'à fin août et 15h/18h à partir du 1^{er} septembre.

PROPRETÉ DE LA COMMUNE

Collecte des ordures ménagères :
Ramassage hebdomadaire le lundi.
Collecte du tri sélectif :
Ramassage hebdomadaire le mardi.

DÉCHETTERIE DE QUIMPERLÉ

📍 1 rue René Gasnier de Fresnes
☎ 02 98 96 18 16
Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au samedi : 9h - dernier accès 11h50 et 13h30 - dernier accès 17h50.
Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du mardi au samedi : 9h - dernier accès 11h50 et 13h30 - dernier accès 17h20.

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus reçoivent sur rendez-vous :
☎ 02 98 71 80 63 - ✉ mairie@mellac.bzh



Nolwenn Le Crann
Adjointe à la culture et au cadre de vie



Thierry Martin
Adjoint aux associations et aux sports



Armelle Bihannic
Adjointe aux affaires scolaires et à la communication



Patrice Le Goff
Adjoint au patrimoine bâti et au matériel communal



David Le Roux
Adjoint aux mobilités, travaux voirie, aménagements et espaces verts

JARDINAGE / BRICOLAGE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2011 n° 2011-1514 (prévention des incendies dans le Finistère) et la circulaire du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler des végétaux, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin.

Le broyage et le compostage sont préconisés car ils permettent d'évacuer les végétaux sans se déplacer en déchetterie. Quimperle Communauté vous aide pour louer un broyeur de végétaux et/ou acheter un composteur.

Renseignements :

www.quimperle-communautaire.bzh → vos démarches → déchets

NUISANCES SONORES

Les travaux à l'aide d'outils sonores (tondeuses, perceuses, bétonnières, etc) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30.
Les samedis de 9h à 19h.
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Sommaire

VIVRE ENSEMBLE

Ils se sont installés à Mellac!	4
Mutuelle intercommunale	4
Élagage	5
Olympiades du territoire	5
Et si nous prenions le train?	5
Énergies renouvelables	6
Panneau Pocket	6

HOMMAGE

Louis Le Pensec	7
-----------------------	---

VIE MUNICIPALE

Travaux des bâtiments publics	9
Un adjoint opérationnel!	10
Un responsable technique heureux. 10	
Mobilier urbain	12
Nouveaux électeurs	13
2024, année de recensement	13
Le Conseil Municipal des Jeunes... 16	
Finances	18
Entretien avec Nolwenn Le Crann. 19	

VIE SOCIALE

Le vestiaire solidaire de Mellac 20	
Côme, un Mellacois pur souche 20	
Albert Le Tyrant	21
Soirées astronomie	21

VIE ASSOCIATIVE

Le dojo des 3 rivières	22
Le Tennis Club de Mellac	22
Les Plankennoù-ruilh	23
Le Stade Mellacois	23

VIE CULTURELLE

La Mella'thèque	24
Circle Song	24
Terres et cités englouties	25
Atelier broderie	26

TRIBUNE

Mellac Autrement	27
Mellac Plus Loin	27

LA RECETTE

Les cookies d'Alexandre	28
-------------------------------	----

Magazine municipal annuel
N° 4 \ 2023-2024

Édité par la commune de Mellac.
Directeur de publication :
Franck Chapoulie.
Rédaction : Franck Chapoulie, Armelle Bihannic, Nolwenn Le Crann.
Photo de couverture : C. Scaviner.
Crédits photos : Armelle Bihannic, Nolwenn Le Crann, Émilie Le Coz, mairie de Mellac, Ouest France, Le Télégramme, Krank du, Le Maquisard, Adobe Stock.
Mise en page : La Petite Graphiste.
Impression : Icônes, Caudan.
Imprimé à 1 650 exemplaires.

ÉDITO

Chère Mellacoise, cher Mellacois,

Vous avez entre vos mains l'édition 2023/2024 du Panorama, un reflet de l'activité municipale, tant elle est multiple, mais aussi annonciatrice des perspectives futures de notre commune.

Ce début d'année a été malheureusement marqué par le décès de celui qui a œuvré pour le développement de la commune pendant de nombreuses années : Louis Le Pensec. Ce nouveau numéro lui est tout particulièrement dédié.

En 1971, année d'élection de Louis Le Pensec à la mairie, Mellac comptait 1 750 habitants.

43 ans plus tard, le dernier recensement annonce le chiffre de 3 414 habitants.

La commune de Mellac, tout comme le territoire de Quimperlé Communauté a connu et connaît une croissance démographique rapide. Accompagner au mieux cette évolution est le principal objectif de l'équipe municipale mais c'est aussi un but qui se doit d'être commun. En effet, que ce soit de près ou de loin, nous sommes tous et toutes impliqués dans la vie de la cité : de par les réseaux associatifs, sportifs ou culturels de la commune, l'environnement de l'école ou encore les activités économiques.

Notre attention quotidienne est de faire en sorte que chacune et chacun, jeune ou plus âgé, soit heureux de vivre ici à Mellac !

Le bien vivre se décline à travers l'accès à des équipements fonctionnels et adaptés ainsi qu'à un cadre de vie agréable et plaisant, tout ceci dans le respect des uns et des autres.

Pour nous, équipe municipale, cela se traduit par des décisions en lien avec des projets d'envergure tels que le projet d'aménagement et de réfection de la voie communale N°7 ou la réhabilitation de la salle polyvalente. Des projets du quotidien participent également à une meilleure qualité de vie. Notons l'embellissement de la commune, la création du futur parcours sportif sans compter la promotion d'événements sportifs, musicaux ou historiques comme dernièrement la reconstitution au parc F. Mitterrand d'un camp militaire de la Seconde Guerre Mondiale dont les enfants de l'école ont pu profiter ou encore l'organisation de la 2^e édition du sport partagé pour tous.

Dans ce contexte particulier d'une année olympique portée par la nation, Mellac fait sienne de la devise des Jeux olympiques : Citius Altius Fortius = Plus vite, plus haut, plus fort.

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac | Maer Mellag



PENNAD-STUR

Mellagadez ker, Mellagad ker,

Etre ho taouarn emañ embannadur 2023/2024 ar Panorma ma zo kaoz eus an oberoù a bep seurt a vez kaset gant an Ti-kêr, ha kaoz ivez eus ar pezh emaoimp e-sell d'ober evit hor c'humun.

Siwazh deomp, merket eo bet deroù ar bloaz-mañ gant marv an hini en deus labouret kalz e-pad meur a vloaz evit lakaat ar gumun da vont war-raok : Loeiz ar Peñseg. Gouestlet eo an niverenn-mañ dezhañ dreist-holl.

E 1971, ar bloaz ma oa bet dilennet Loeiz ar Peñseg en Ti-kêr, e oa 1 750 den o chom e Mellag.

43 bloaz diwezhatoc'h e ouzomp gant an niveridigezh diwezhañ zo 3.141 den o chom enni.

E Kumun Mellag, evel e Kemperle Kumuniezh, e oa kresket buan ar boblañs hag emañ o kreskiñ buan bepred. Sikour an emdroadur-se diouzh ar gwellañ eo pal pennañ skipailh an ti-kêr met ur pal eo ivez hag a rank bout boutin deomp-tout. Rak, pe e vefe a-dost pe e vefe a-bell, e vezomp-holl o kemer perzh e buhez ar gumun : gant rouedadoù kevredigezhel, sport pe sevanadurel ar gumun, endro ar skol pe c'hoazh gant an obererezhioù ekonomikel...

Bemdez e rankomp teuler evezh hag ober e doare ma c'hallo an holl, kozh ha yaouank, bout eürus o vevañ amañ e Mellag !

Evit ar bevañ mat emañ dav digoriñ aveadurioù akomod hag azas d'an holl hag ivez degas un endro buhez plijus ha plijadurus dezhe, kement-se en ur zoujañ an eil egile.

Evidomp-ni, skipailh an ti-kêr, e vez lakaet kement-se war wel gant an divizoù liammet ouzh raktresoù bras evel ar raktres evit evit kempenn ha dresañ an hent-kumun Niv.7 pe evit adkempenn ar sal liezimpij. Raktresoù eus ar vuhez pemdeziek a gemer perzh evit gwellaat kalite ar vuhez. Menegomp al labourioù da geraat ar gumun, da grouiñ an tennad sportel da zont anez kaozeal eus ar brudañ an abadennoù sport, sonerezh pe istorel, evel ar c'hamp arme, ur c'hamp eus an Eil Brezel-bed anezhañ, a zo bet adsavet nevez zo er park F. Mitterrand. Gallet o deus ar vugale ober o mad eus ar park-se pe eus an abadenenn sport digor d'an holl, a zo bet aozet evit an eil gwech.

Emaoimp en ur bloavezh digustum, ur bloavezh olimpek douget gant Frañs a-bezh, gant-se eo ger-stur ar C'hoarioù olimpek hini Mellag ivez : Citius Altius Fortius = Buanoc'h, uheloc'h, krefivoc'h.

ILS SE SONT INSTALLÉS À MELLAC !

Porté à la connaissance de la mairie, ces nouveaux professionnels sont installés récemment dans la commune.

OFFRE DE SOINS ET DE BIEN-ÊTRE

Chloé Fouquesolle - ostéopathe

1 Maison de santé de Ty Bodel,
2 route de Quimperlé
☎ 06 33 01 76 73

Virginie Montagut - hypnothérapeute

2 10 route de Quimperlé
☎ 07 44 91 57 51

Mélessandre Sampic - art-thérapeute

3 3 rue Anita Conti
☎ 06 73 48 65 93

Joséphine Robert - sophrologue

3 3 rue Anita Conti
☎ 06 61 59 97 39

Jessica Monchy - naturopathe

3 3 rue Anita Conti
☎ 06 13 58 53 59

Jean-Malo Dubreuil - psychologue clinicien

3 3 rue Anita Conti
☎ 06 13 44 93 85

FOOD-TRUCKS 4

Mardi soir

Marchelino

Pour passer commande :
☎ 06 88 56 79 85

Mercredi soir et jeudi midi

Krog e Breizh

Pour passer commande :
☎ 06 87 52 58 97

Absent du 15/06 au 31/08.

Vendredi soir et samedi soir

La fabrik à pizzas

Pour passer commande :
☎ 06 64 48 21 54

SUR LE MARCHÉ 4

Tous les mercredis de 8h45 à 12h30

Marie Billig - la crêpière

Pour passer commande :
☎ 07 64 17 19 30

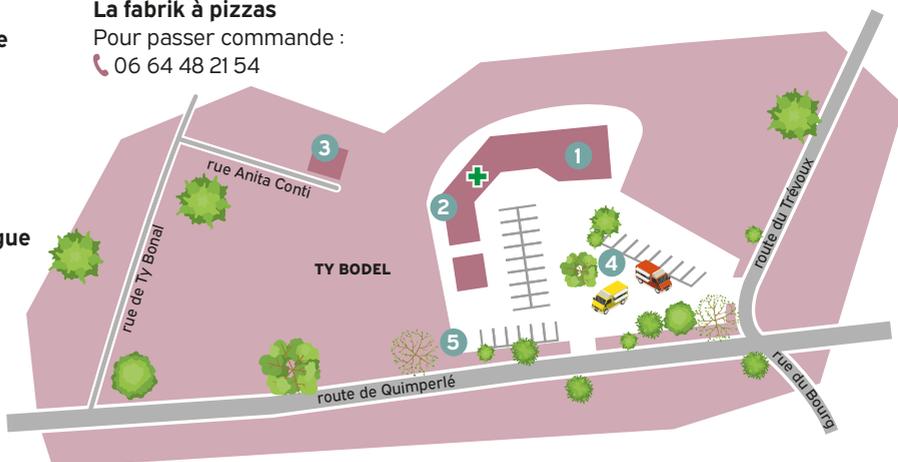
Tia Marée - le poissonnier

Pour passer commande :
☎ 06 07 97 05 85

En permanence :

5 **Gang of Pizza**

☎ 09 80 90 08 35



MUTUELLE INTERCOMMUNALE

Quimperlé communauté propose désormais une mutuelle santé à ses habitants. Le principe a été acté lors du conseil communautaire du 22 février 2024. Un partenariat est conclu avec la Mutuelle Familiale pour que ses concitoyens aient tous une complémentaire santé.

Le second Contrat Local de Santé de l'Agglomération souhaite résorber les inégalités d'accès aux soins qui existent sur le Pays de Quimperlé, notamment par l'accès à une complémentaire santé. Certaines des 16 communes du territoire ont contractualisé avec des structures habilitées à proposer des contrats de complémentaires santé, mais cela ne couvre pas l'ensemble de la population du territoire. La décision communautaire vient donc compléter les initiatives communales existantes.

Cette complémentaire santé s'adresse à tous les habitants du territoire. Grâce à un prix attractif négocié, l'offre de santé de la mutuelle intercommunale doit faciliter l'adhésion et ainsi les remboursements complémentaires de la Sécurité sociale. Elle propose quatre niveaux de prestations pour les soins courants, l'hospitalisation, l'aide à domicile, les soins optiques et dentaires.



Chaque niveau est adapté aux besoins du demandeur.

Après un devis préalable, l'adhésion peut être immédiate et il n'y a pas de questionnaire de santé. En effet, la Mutuelle Familiale est membre de la Mutualité Française et applique les principes de l'économie sociale et solidaire.

La Mutuelle Familiale dispose de deux bureaux de proximité, que les adhérents peuvent solliciter pour toute question : Quimper (02 98 10 43 11) et Lorient (02 97 21 72 41).

Mail : quimperle-co@mutuelle-familiale.fr

Il existe aussi des permanences sur rendez-vous à la Maison France Services, à Quimperlé (02 56 05 88 30).

Enfin, des services de téléconsultations avec des médecins sont aussi proposés, si nécessaire.

ÉLAGAGE QUELLES SONT LES OBLIGATIONS A RESPECTER ?

L'élagage d'arbres et de grands arbustes est réalisé à des fins esthétiques, dans le but d'améliorer la santé du végétal mais aussi souvent pour des raisons de sécurité ou de nuisance auprès d'un tiers, généralement les voisins.

En réponse à ces deux derniers motifs, il devient une obligation par la loi de procéder à l'entretien par la coupe des branches dépassant les limites de propriété. En effet, quand elles empiètent sur la voie publique, les branches peuvent rendre les déplacements moins confortables et même représenter un danger pour la sécurité des passants. C'est notamment le cas lorsqu'elles tombent sur la route en bloquant la circulation ou en occasionnant des accidents. Dans ce cas, la commune peut décider de faire réaliser les travaux d'élagage mais les frais induits restent à la charge du propriétaire défaillant.

De même, les branches d'arbre dépassant chez les voisins doivent être taillées et élaguées régulièrement par le propriétaire afin d'éviter les nuisances.

Pour information, une plantation d'arbres en limite de propriété sous réserve d'un règlement ou d'un cahier des charges particulier doit être plantée selon les distances à respecter par rapport au terrain voisin et varient selon la hauteur de votre plantation.

Si la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres : la distance minimum par rapport à la limite de propriété est de 0,50 mètre.



Si la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres : la distance minimum par rapport à la limite de propriété est de 2 mètres.

A noter que la distance est mesurée à partir du milieu du tronc d'arbre.

OLYMPIADES DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'année olympique, Mellac accueillera 56 participants aux Olympiades Intercommunales qui se dérouleront du 15 au 17 juillet prochain.

Organisées par l'ALS.H Sport Ados, 8 jeunes représenteront leur commune dans des épreuves sportives incluant l'handisport tels que le decathlon, le football, la course d'orientation ou encore le kayak.

Arzano, Quimperlé, Querrien, Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer, Scaër et, bien sûr, Mellac, sont en lice pour la victoire!

Les structures sportives de la commune seront mobilisées durant 3 jours



Pour conclure les journées de compétition, les soirées seront organisées autour de jeux en lien avec le sport.

La cérémonie de clôture et la remise des prix se feront le mercredi 17 juillet à l'issue des épreuves de la journée avec des points de bonus pour les équipes laissant leur campement propre après leur départ.

Bonne chance à nos compétitrices et compétiteurs mellacois!

ET SI NOUS PRENIONS LE TRAIN ?

Bien que Mellac ne dispose pas de gare ferroviaire, des Mellacois utilisent ce mode de transport quotidiennement. Pourquoi pas vous?

Le projet BreizhGo Express Sud porté par la Région Bretagne et 6 intercommunalités de Bretagne Sud dont Quimperlé Communauté, prévoit à horizon fin 2025 la circulation d'un train TER toutes les 30 minutes aux heures de pointe, soit l'estimation de 21 circulations supplémentaires par jour entre Vannes et Quimper. De quoi changer la vie des voyageurs et favoriser le transport en commun reconnu le plus écologique.



En attendant la concrétisation de ce projet, la gare de Quimperlé connaît une fréquentation en hausse de 53 % depuis 2019. Ce sont près de 400 000 personnes qui ont pris le train en 2023.

Elle est accessible en transports en commun depuis Mellac par les lignes de bus n°1, 2 ou B du réseau TBK. Ensuite, il ne vous faudra que 27 minutes de train pour rejoindre Quimper, ou 11 minutes pour aller à Lorient.

Si vous prenez le train tous les jours ou presque, l'abonnement TER BreizhGo propose des formules hebdomadaires, mensuelles ou annuelles, et la possibilité de combiner votre abonnement avec un réseau urbain (TBK). En plus d'être économique et écologique, jusqu'à 4 fois moins cher et 8 fois moins polluant que la voiture, l'abonnement est pris en charge à hauteur de 50 % par votre employeur, rendant vos déplacements encore plus avantageux.

POUR EN SAVOIR PLUS :



ÉNERGIES RENOUVELABLES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE PRODUCTION

Pour être un des grands pays européens à sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et atteindre ses objectifs de neutralité carbone en 2050, la France doit, dès aujourd'hui, faire évoluer aussi bien sa consommation, grâce à des mesures de sobriété et d'efficacité énergétiques, que sa production d'énergie, en décarbonant totalement son mix énergétique.



La Programmation Pluriannuelle de l'Energie prévoit de réduire de 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité française à horizon 2035 et de porter la part des énergies renouvelables à 33% de la consommation finale brute d'énergie pour 2030.

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) prévoit de mettre en place des zones d'accélération sur le territoire. Pour ce faire, l'Etat s'appuie sur les collectivités territoriales, après consultation des citoyens pour définir les zones d'accélération sur leur territoire.

Ainsi, les habitants de Mellac ont été invités à émettre leurs observations avant le 15 décembre 2023 pour permettre au conseil municipal du 19 décembre 2023 de se prononcer sur le sujet, l'échéance donnée par l'Etat étant au 31 décembre 2023.

- Zone d'accélération - Éolien nouveau
- Zone d'accélération - Photovoltaïque au sol
- Zone d'accélération - Photovoltaïque en toiture



Par conséquent, le conseil municipal, par délibération, a identifié et validé 4 zones géographiques dédiées à la pose de :
 - panneaux photovoltaïques au sol
 - panneaux photovoltaïques sur toiture
 - panneaux photovoltaïques sur zone de stationnement
 ainsi qu'une petite zone d'installation d'éoliennes.

Par ailleurs, lors de la séance du 28 février, le conseil municipal a voté en complément l'identification des zones géographiques pour les installations d'hydroélectricité, de méthanisation, de biomasse, de géothermie et de solaire thermique.

PANNEAU POCKET UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION COMMUNAL À VOTRE SERVICE

La Municipalité a décidé de supprimer le panneau lumineux d'informations qui se situait à Ty Bodel, coûteux et devenu obsolète d'autant qu'il engendrait une pollution lumineuse néfaste à la biodiversité.

A ce jour, la mairie s'appuie sur plusieurs outils de communication à destination des habitants que sont :

- ✓ le bulletin municipal annuel,
- ✓ la lettre d'information bimestrielle,
- ✓ la borne interactive,
- ✓ le site de la mairie,
- ✓ la page facebook,
- ✓ les rencontres citoyennes



Les outils sont divers car les canaux par lesquels les personnes s'informent aujourd'hui sont variés et évoluent constamment. C'est la raison pour laquelle la commune se dote désormais d'un nouveau support : Panneau Pocket.

Gratuite, Panneau Pocket est une application téléchargeable à partir des plateformes Appstore, Playstore et Appgallery pour les smartphones, tablettes et ordinateurs.

Très simple d'utilisation et respectant la confidentialité, Panneau Pocket vous permet de retrouver les informations municipales, les événements sportifs et associatifs locaux ou encore des alertes si nécessaire. De plus, grâce au principe de notifications, vous recevez l'information instantanément.

Pour tout savoir sur la vie de la commune, testez Panneau



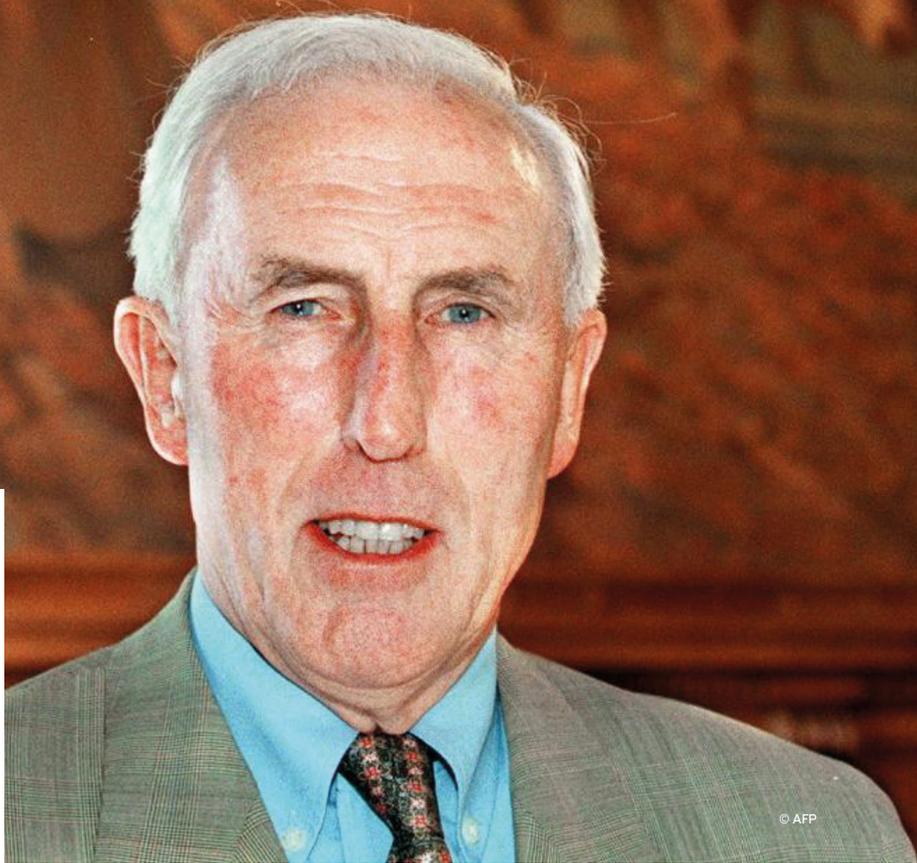
Pocket :
essayer
c'est
l'adopter!



HOMMAGE

Louis Le Pensec

UN GRAND HOMME



La disparition de Monsieur Louis Le Pensec a marqué la commune au cœur de l'hiver. Cet enfant du pays n'est plus. Et, pourtant, il restera dans la mémoire collective la figure emblématique de Mellac.

Proches de ses concitoyens, Louis Le Pensec a œuvré beaucoup pour le territoire tant il était attaché à sa terre natale.

Issu d'une famille d'agriculteurs de 7 enfants de Kerfelès et installé à Kerviguennou, Louis Le Pensec a fréquenté les bancs de notre école publique constituée à l'époque d'un seul bâtiment. Il finit ses études à la faculté de droit de Rennes après avoir été un moment instituteur à l'école de Mellac. Porté par les valeurs humanistes d'intégration et de réussite sociale, il s'engage politiquement au Parti Socialiste et brigue la mairie en 1971. Il l'obtient dès le premier tour.

Son parcours ne sera qu'ascensionnel : conseiller général du Finistère, député, sénateur, ministre.

Maire de Mellac pendant 27 ans, il n'aura de cesse de faire prospérer la commune jusqu'en 1997, année où il passe la main à son compagnon de route et ami Bernard Pelleter.

Engagé politiquement sur le territoire, le futur ministre intègre les instances nationales du PS en 1976 et côtoie un certain François Mitterrand. En 1981, à l'élection de ce dernier à la présidence de la République : Louis Le Pensec est promu ministre de la mer (1981 à 1983), il sera à jamais le premier ministre de la mer de plein exercice. Ensuite ministre des départements et territoires d'outre-mer (1988 à 1997), il sera la cheville

ouvrière des accords de Nouméa puis nommé ministre de l'agriculture et de la pêche (1997 à 1998) avant d'être élu sénateur du Finistère. En parallèle, il continue d'œuvrer pour le parti socialiste tout en suivant de très près le développement de sa commune de cœur.

Après 10 ans de mandat sénatorial, le grand homme se retire progressivement de la vie politique nationale pour devenir Maire Honoraire de la commune et se consacrer à des projets locaux.

Durant toutes les années de hautes fonctions politiques, il est demeuré toujours très présent et très investi pour le Pays de Quimperlé. Il continuait, jusqu'à la fin de ses jours, à s'intéresser au territoire et particulièrement à sa commune. Il n'avait qu'un conseil à donner : consacrer autant d'énergie à un petit problème local qu'à un problème national. Avenant et proche de la population, il n'hésitait pas à rencontrer les administrés pour les saluer, les renseigner ou apporter un soutien : on avait coutume de dire lorsqu'il était en fonction que le « Grand Louis » connaissait 80 % de la population mellacoise par son prénom. Résumer son parcours et les actions

qu'il a menées en quelques lignes est impossible.

C'est ainsi qu'était Louis Le Pensec, un homme d'état, un ami pour certains, une connaissance pour beaucoup, un Mellaçois avant tout.

Extrait du discours de Monsieur le Maire, Franck Chapoulie lors des obsèques de Monsieur Le Pensec :

“ Nous ici, nous sommes à Mellac. Cette commune qui t'as vu naître, grandir, en partir mille fois pour y revenir mille fois. Attaché comme tu l'étais à cette commune chère à nos cœurs, tu en as assuré la gestion pendant de nombreuses années. Être maire de Mellac après toi est une belle et lourde tâche et je pense souvent à une citation. Celle utilisée sous d'autres formes depuis le Moyen-Age, et surtout connue pour avoir été citée par Isaac Newton dans une correspondance : « Si j'ai pu voir aussi loin, c'est parce que j'étais juché sur les épaules de géants »... ”

TEMPÊTE CIARÁN

RÉTROSPECTIVE

Vendredi 2 novembre 2023. Ce moment, cette date, cette année resteront dans la mémoire collective des Mellacoises et des Mellacois. Avant minuit, le vent se lève progressivement pour atteindre son paroxysme au cœur de la nuit. Minuit, les bourrasques de vent s'intensifient. Voilà! Elle arrive, elle est là. Mellac, comme beaucoup de communes, se prépare à subir la tempête Ciarán. Pendant près de 5 heures, certains habitants entendent ses assauts alors que d'autres dorment tranquillement. Quoiqu'il en soit, au petit matin, c'est la désolation.



Durant la nuit, les pompiers, en contact avec le Maire, interviennent pour sécuriser les routes principales de Mellac puisque des arbres tombent un à un sur les routes. Mais cela ne suffit pas. Aussi, le Maire, sur le terrain également, mobilise dès le petit matin les bénévoles de l'association « Les Vinojen Gwech'all », les agriculteurs et l'entreprise Agritech pour venir tronçonner et déblayer aussi vite que possible afin de laisser passer les secours et permettre une circulation sécurisée des automobilistes.

Les chutes d'arbres et de branches entraînent des ruptures de lignes électriques : une grande partie de la

commune se retrouve dans le noir et sans moyen de télécommunication.

Pour l'équipe municipale, c'est la course contre la montre. Le matin dès 9h, la mairie ouvre ses portes et accueille les administrés venus prévenir ici et là des arbres ou des lignes électriques à terre pouvant être potentiellement dangereux. En fonction de la gravité et coordonnées par le Maire, les équipes se forment entre bénévoles, élus et agents communaux pour intervenir au plus pressé. A cette heure, la mairie est sans électricité, sans téléphone et sans chauffage mais aura la chance de retrouver ces commodités en fin de matinée du 2 novembre.

Se préoccupant de ses concitoyens et plus particulièrement des aînés, l'équipe municipale se déplace en binôme en différents points de la commune à la rencontre des habitants, pour s'assurer de leur situation, prendre en compte les problèmes et proposer de venir à la mairie se réchauffer, téléphoner, accéder au wi-fi ou encore prendre une boisson chaude.

Dans le même temps, elle constate les dégâts occasionnés dans la commune :



- Le toit de la tribune du stade s'est envolé et a été détruit,
 - Le nouveau boulodrome a été touché par les matériaux envolés
 - L'ancien boulodrome menace de s'effondrer,
 - Le coq de l'église a disparu (il aura été retrouvé au pied de l'église),
 - Les arbres du parc F. Mitterrand sont lourdement touchés,
 - Un skydome de la salle polyvalente a disparu,
 - Une lucarne de l'ancienne mairie est cassée,
- Et tant de branches et d'arbres au sol...



Durant les jours qui ont suivi et dans l'attente du rétablissement de l'électricité, la mairie est restée ouverte aux sinistrés tous les jours. Les derniers foyers, restés plusieurs jours sans électricité, ont bénéficié de solidarité par le prêt de groupes électrogènes, de bougies, d'espaces frigorifiques, par l'aide aux courses, les visites ou la possibilité d'être accueillis par leurs voisins.

Cette tempête automnale aura eu le mérite de nous montrer que la solidarité et l'entraide existent toujours! Merci aux donateurs qui sont venus spontanément en mairie. Merci à vous d'avoir fait preuve d'une grande attention aux autres sous de multiples formes!

En cette fin de printemps, les stigmates de la tempête demeurent. Le temps et les réparations feront le reste.

CIMETIÈRE

Pour anticiper d'éventuels dégâts pouvant être causés par la chute imminente des arbres, la Municipalité a procédé à l'abattage en urgence de 3 châtaigniers devenus malades et la taille en têtard du chêne.

La taille stimule la production de jeunes branches par l'arbre qui va chercher à retrouver son port et son volume d'origine.



TRAVAUX DES BÂTIMENTS PUBLICS

TOUR D'HORIZON 2023



Rénovation des menuiseries des foyers communaux

▶ Ces deux bâtiments d'époque demandaient une petite cure de jeunesse afin de répondre aux problématiques d'infiltrations d'eau et de déperditions thermiques.

Eglise

▶ Les éclairages défectueux ont été remplacés par des lampes basse consommation.

Restaurant scolaire

▶ Les installations de chauffage sont vérifiées, nettoyées et certaines réparées afin de garantir un rendement optimal.

Ecole

▶ Fin de chantier de la rénovation de l'école maternelle.

Mairie

▶ Une pré-étude de couverture photovoltaïque sur le toit de la mairie a été initiée.

Tribune du stade d'honneur

▶ Toiture envolée, structure possiblement défaillante suite à la tempête Ciaran. Le passage de l'expert d'assurance et la consultation du club de football ont eu lieu pour envisager les futurs travaux de reconstruction.

Salle Polyvalente

▶ Le système de chauffage de la salle multi-activités a été entièrement révisé et nettoyé afin de lui redonner



un peu plus d'efficacité.

▶ L'éclairage de la salle polyvalente a été révisé. Plusieurs lampes défectueuses voir inopérantes ont été changées.

Et puis, tous les travaux réalisés par les agents communaux :

- ▶ Aménagement de la zone déchet du restaurant scolaire (pose de composteurs et construction d'un abri)
- ▶ Pose d'un abri vélo à la salle Polyvalente,
- ▶ Aménagement du vestiaire solidaire dans l'ancienne bibliothèque,
- ▶ Aménagement du foyer activités jeunesse (Sports Ados),
- ▶ Fabrication de conteneurs poubelles en bois,
- ▶ Réfection des bancs du parc F. Mitterrand.

Coup de chapeau à nos agents des services techniques

qui démontrent ici leur très grand savoir-faire/très grande technicité.



2024, LES TRAVAUX ENGAGÉS ET À VENIR

Foyers communaux

▶ Installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs.

Mairie

▶ Etude de faisabilité pour la mise en place de panneaux photovoltaïques.



Eglise

▶ Vérification de l'étanchéité de la toiture de la sacristie,

▶ Entretien des cloches et réglage de l'horloge,

▶ Remise en place du paratonnerre et de la girouette.

Presbytère

▶ Reconstruction d'un mur du presbytère qui menace de s'effondrer.

Restaurant scolaire

▶ Travaux de peinture prévus pendant les vacances scolaires.

Ecole

▶ Changement des stores des classes de l'école primaire.

Salle Polyvalente

▶ Engagement d'une étude pour la rénovation complète de l'équipement.

Tribune du stade d'honneur

▶ Reconstruction de la tribune.

La Halte

▶ Changement de la double porte sécurité au Billard club et travaux d'étanchéité de la toiture.

Ancien boulodrome

▶ Etude de désamiantage en cours,

▶ Désamiantage et démolition de l'ensemble de la structure.

Moulin Blanc

▶ Mise au norme de l'électricité de la maison du meunier,

▶ Réfection de l'enduit de protection sur le haut de la maison du meunier, côté rivière,

▶ Reconstruction du mur de l'appentis extérieur qui s'est écroulé.



UN ADJOINT OPÉRATIONNEL !

Mobilisé par son activité extra-professionnelle dans le cadre de nouvelles prises de responsabilité, Christophe Nivaigne, adjoint aux mobilités, travaux voiries, aménagements et espaces verts, a passé la main à David Le Roux à l'issue du conseil municipal du 26 mars dernier.



Jusqu'alors conseiller municipal, David Le Roux est devenu adjoint au Maire en conservant la même délégation que Christophe Nivaigne. Celui-ci reste conseiller municipal de la majorité.

Connu de nombreux Mellacoises et Mellacois, David Le Roux habite la commune depuis 31 ans maintenant. Il la connaît bien pour l'arpenter régulièrement à pied! Très rapidement, il s'est inséré dans la vie locale et s'est largement investi dans les associations mellacoises telles que l'APE, la section roller de l'Amicale Laïque,...

David Le Roux a choisi de rejoindre le bureau municipal et d'y agir pour participer activement au formidable objectif du «vivre ensemble» des habitants.

L'adjoint aux aménagements et aux travaux est le récepteur de nombre de demandes individuelles émanant de la population. Il est souvent en première ligne pour traiter les conséquences des événements climatiques exceptionnels (cf fortes pluies récentes en mai) qui peuvent créer du danger pour les citoyens. Comme son prédécesseur,

URBANISME 2023

Autorisation de travaux.....	7
Déclaration préalable.....	88
Permis de construire	75
Permis d'aménager	1

David Le Roux étudie les sollicitations reçues en mairie dans les meilleurs délais et privilégie le contact direct avec les demandeurs pour mieux se rendre compte des situations.

Outre les affaires courantes, il a en charge dès maintenant deux dossiers importants:

- ▶ Suivi du chantier de voirie engagé sur la D765
- ▶ Etude et démarrage des travaux de réhabilitation de la VC7

UN RESPONSABLE TECHNIQUE HEUREUX

Salarié de la commune au 1^{er} janvier, Brice Leclerc a pris ses fonctions après le départ d'Hervé Herliédan fin 2023.



Natif de Charente, il a évolué professionnellement aussi bien dans le secteur public que privé. Son premier poste était

à Véolia à Lorient en tant que technicien de production d'eau potable pour Lorient Agglomération, après un parcours de formation allant du CAP d'électricien au BTS des métiers de l'eau qu'il a obtenu en alternance.

Son évolution professionnelle s'est poursuivie dans la fonction publique : il a été responsable technique à Querrien puis Arzano. En 2020, il intègre la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique dans le cadre du suivi de la délégation de services publics, un emploi trop solitaire et administratif à son goût.

C'est pourquoi Brice a postulé à Mellac au poste de responsable technique pour se trouver davantage sur le terrain, se rapprocher de son domicile quimperlois et avoir l'opportunité d'encadrer une équipe à taille humaine.

C'est maintenant chose faite. A la question posée : Après 5 mois passés au sein de la commune, quels constats? Quelles impressions? Il répond : «Je suis heureux d'avoir intégré la mairie de Mellac car il y a aussi bien de petits projets comme la boîte à livres que des projets d'envergure et de long terme comme la réfection de la VC7 ou la salle polyvalente. Les élus sont disponibles, accessibles et ouverts aux changements, ce que j'apprécie.»

Pour finir, il conclut par «j'ai beaucoup de chance de collaborer avec les agents des services techniques. Mixtes tant en âge qu'en genre et ancienneté, ils sont autonomes et très compétents. Ils sont investis dans leurs missions et bénéficient de savoirs-faire différents et complémentaires, ce qui est un plus pour la commune. J'entends rester plusieurs années!»

VOIRIE

DÉPARTEMENTALE 765

Amorcés fin 2023, les travaux de voirie de la départementale 765 se sont poursuivis à bon train en 2024 malgré une météo défavorable.

La première tranche des travaux a débuté par la matérialisation des pistes cyclables de part et d'autre de la chaussée à partir du rond-point de Kergroës vers Ty Bonal. La création de trottoirs à partir du carrefour de la Croix ainsi qu'un petit parking ont aussi été réalisés, le tout bitumé en avril dernier.

En attente de l'intervention d'Enedis afin de procéder au dévoiement de la ligne haute tension (20.000 volts) de fin mai à fin juin, le chantier a pris un coup d'arrêt. Il devrait reprendre soit au mois de juillet si les électriciens ne prennent pas de retard, soit au mois de septembre. Le giratoire sera alors créé ainsi que les pistes cyclables devant le lotissement de Ty Bonal, avant la réfection totale de la chaussée elle-même.

La fin de ce chantier est estimée fin 2024/début 2025.



VC7 (VOIE COMMUNALE 7)



La création de la VC7 (tracé actuel) s'est déroulée en 2 phases de 1989 à 1992 environ.

Les études de comptage des véhicules fréquentant cet axe ont connu une réelle évolution :

1982 → 350 voitures/jour

1985 → 550 voitures/jour

1990 → 1 300 voitures/jour

2022 → 3 652 voitures/jour en semaine (derniers relevés de mai 2022)

Cet axe est devenu au fil des années primordial pour les trajets des Mellacois et également pour de nombreux conducteurs au-delà de notre seule commune (cette constatation était déjà établie). Malgré la densification du trafic routier, cette voirie demeure classée

communale sous la désignation VC7 - Voie Communale 7.

À sa création, le Conseil Départemental du Finistère avait su apporter sa contribution à plus de la moitié d'un budget global 1^{re} tranche équivalent à 1 Million d'euros en 1990.

Aujourd'hui, les revêtements ont subi l'usure des véhicules y circulant de plus en plus nombreux : il y a quelques années, une intervention de reprise des revêtements avait permis de faire perdurer pour un temps la chaussée.

34 ans après, il nous faut donc refaire complètement le revêtement de la VC7.

Aujourd'hui, nous souhaitons y associer une voie dédiée aux vélos.

Aujourd'hui, nous lançons les premières études financières pour un budget global estimé à 1.7 Million d'euros.

Cet investissement, majeur pour la commune de Mellac, se fera en plusieurs tranches pour permettre conjointement la réalisation d'autres projets. Tous les points doivent être abordés et toutes les sollicitations financières possibles étudiées.

Ces futurs travaux relèvent de l'investissement pour maintenir l'attractivité actuelle et future de la commune.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Notre commune ne disposant pas formellement de ce document, l'équipe municipale souhaite formaliser un Plan Communal de Sauvegarde.

Afin de fournir efficacement et rapidement des réponses techniques, humaines et opérationnelles en cas de catastrophe ou autres sinistres d'envergure menaçant les biens et les personnes sur le territoire de Mellac, il est nécessaire d'établir préalablement un document recoupant notamment

un répertoire de compétences et, ainsi, répertorier les personnes ressources.

En effet, cet annuaire recense toutes les personnes se portant volontaires pour participer aux actions de sauvegarde et d'aide lors d'un événement dramatique majeur tenant compte des compétences respectives de chacune.

Toute Mellacoise ou tout Mellacois peut se porter volontaire auprès de la Mairie pour être inscrite à ce registre pour intervenir en fonction son savoir et savoir-faire tels

que, par exemple, des connaissances et des compétences dans :

- le secourisme et la santé,
- le transport et la logistique,
- la préparation et le service de repas et/ou de collations,
- le support administratif

Ou tout simplement d'apporter une aide, une bonne volonté.

Pour vous porter candidate ou candidat, il suffit de contacter la mairie.

02 98 71 80 63

mairie@mellac.bzh

MOBILIER URBAIN

LES EXTÉRIEURS POURSUIVENT LEUR TRANSFORMATION



Afin de faire évoluer et d'améliorer les espaces extérieurs de la commune et ainsi le cadre de vie des habitants, plusieurs actions ont déjà été menées :

- ✓ implantation de nouveaux jeux pour enfants,
- ✓ création de 2 terrains de pétanque au parc F. Mitterrand,
- ✓ installation d'un store sur la terrasse de la Mella'thèque,
- ✓ rénovation des tables de pique-nique et bancs existants au bourg,
- ✓ bacs de recyclage des pots de fleurs au cimetière,
- ✓ décorations réalisées par les services techniques pour la Saint Patrick ou les fêtes de Noël...

En 2024, le programme se poursuit avec le déploiement de nouveaux mobiliers urbains :

9 poubelles bois ont été fabriquées par Christian Maho des services techniques, pour installation à différents endroits du bourg : 3 ont été installées au parc F. Mitterrand, 1 au terrain de pétanque, 1 à l'école, 1 au terrain à bosses, 2 poubelles sur le parking de Ty Bodel et 1 devant l'ancienne mairie. Prévues pour remplacer l'existant en mauvais état ou posées là où il y avait des manques, ces poubelles standards sont doublées par des poubelles de tri à plusieurs endroits. L'utilité a aussi un aspect économique



car réalisés en régie, ces mobiliers sont moins coûteux qu'à l'achat. Pour la partie achats, la commune a fait appel à l'ESAT de Pontivy (établissement adapté) pour fabriquer 7 bancs et 3 tables de pique-nique avec accès PMR pour un coût de 3 965 euros. 2 Tables sont venues compléter l'espace pique-nique de Feunteun Don et la dernière vit désormais au verger de la cité de Ty Lann.

Un autre aspect : l'embellissement

Voilà la question à laquelle répondent quotidiennement les services techniques de notre commune conjointement avec les élus.

Grâce à leur implication et le désir de contenter les habitants, plusieurs réalisations ont été produites pour aménager des zones champêtres. La création d'un parterre de fleurs représentant le logo de la commune est de leur heureuse initiative. Créé de toute pièce par les agents des espaces verts, ce carré paysager représentant est maintenant bien visible à l'entrée du parc F. Mitterrand. Il vivra toute l'année grâce à la plantation de variétés adaptées aux saisons.

Dernier enjeu : de nouveaux équipements extérieurs de loisirs

La commune se dotera en 2024 d'un ensemble parcours sportif/espace de street-workout, dédié aux jeunes de plus de 14 ans et aux adultes, afin de favoriser chez les habitantes et habitants une pratique régulière de l'activité physique par des équipements ludiques, modernes et adaptés.



Actuellement en cours d'élaboration, ce parcours composé de 5 à 8 agrès, prendra place sur la zone de Feunteun Don entre les Jardins Familiaux, le cheminement piéton de la zone de captage et le terrain de bosses. 25 000 € sont consacrés à cette opération, qui devrait être opérationnelle à la rentrée 2024.

Le skatepark de loisirs pour les jeunes de la commune est aussi en route : The Edge, société rennaise spécialisée dans la réalisation de ce type d'équipements, planche actuellement sur le cahier des charges du projet de Mellac. Implanté à côté du City-stade près de la salle polyvalente, cet équipement très attendu, notamment par notre conseil municipal des Jeunes, devrait voir le jour entre fin 2024 et le 1^{er} semestre 2025.

Cet équipement a pour vocation de permettre aux enfants et adolescents de découvrir et pratiquer en extérieur un 1^{er} niveau le skateboard mais aussi d'user de l'espace pour la trottinette et le roller.

Destiné à la pratique libre, il vient en complément des apprentissages proposés tout au long de l'année en intérieur par les clubs mellacais de skateboard et de roller.



NOUVEAUX ÉLECTEURS

ENTRÉE DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE !

En France, les jeunes de 18 ans sont désormais automatiquement inscrits sur les listes électorales et cette entrée dans la vie de citoyenne de la République française, avec ses droits et ses devoirs, mérite d'être honorée. C'est pourquoi le 24 mai dernier, la mairie de Mellac a repris son habitude d'avant-Covid d'accueillir formellement les jeunes nouveaux électeurs de la commune.



Cette édition 2024 revêtait une coloration particulière car en année électorale : les jeunes de plus de 18 ans nés avant le 15 mai (date de clôture des inscriptions sur les listes avant scrutin) ont pu inaugurer leur carte électorale lors de l'élection européenne du dimanche 9 juin.

Parmi les 62 jeunes de 18 et 19 ans invités, celles et ceux qui se sont déplacés se sont vus expliquer le rôle de citoyenne et de citoyen par le Maire, remettre leur carte électorale ainsi qu'un livret du citoyen. Ils ont été encouragés à voter lors de l'élection européenne et à participer à l'organisation du vote : tenue des bureaux et dépouillement des résultats.

Les discussions ont pu se nouer ensuite autour d'un pot avec les membres du conseil municipal et du CMJ qui étaient présents à la cérémonie.



2024, ANNÉE DE RECENSEMENT

Régulièrement, les communes doivent procéder au recensement de la population. Cette opération pilotée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), a eu lieu à Mellac du 18 janvier au 17 février.

Le recensement se prépare très en amont et doit être suivi de : Alexandre Le Gallo, agent d'accueil, assisté de Nolwenn Le Crann, 1^{re} adjointe, ont formé le binôme d'organisation de cette campagne. 6 personnes les ont rejoints : les agents recenseurs, dont le rôle est d'effectuer la collecte des informations sur le terrain. Ce sont eux qui ont déposé les feuillets de recensements dans les boîtes aux lettres et arpenté

patiemment la commune et ses 1 620 logements durant un mois pour recueillir vos informations et vous renseigner en direct. Leurs noms : Aurélie Castelain, Nolwenn Castillo-Basile, Alison Garcia, Lucas Delval, Christophe Le Béchenec et Stéphane Le Bihan. Merci à eux pour leur patience, leur enthousiasme et la grande qualité du travail réalisé !

La commune a aussi mis en place de la médiation d'information autour du recensement : un atelier proposé par Lenig Duigou (conseillère numérique itinérante de Quimperlé Communauté) le 23 janvier à la Mella'thèque, a permis à plusieurs habitants de se renseigner sur la démarche et de remplir plus facilement les formulaires. Par ailleurs, les

ordinateurs publics de la médiathèque ont été mis à disposition pour effectuer l'opération en cas de manque de connexion ou de matériel.

Merci aux Mellacoises et Mellacois d'avoir si bien participé au recensement. Le contenu des réponses, anonyme et confidentiel, est transformé en statistiques établies par l'INSEE : nombre de jeunes, de personnes âgées, de familles monoparentales, répartitions des métiers, habitudes de déplacement ou encore nombre de personnes par logement... Toutes ces informations permettent de connaître la population, d'évaluer les besoins, et donc de se projeter dans l'avenir. C'est aussi à partir de ces chiffres que les dotations financières annuelles de l'État aux communes sont déterminées.

A Mellac, le taux de non-réponses a été faible : 1,9 % alors que la tolérance s'établit à 4 %. 70 % d'entre vous ont pu répondre par Internet comme demandé, un niveau supérieur à la moyenne des résultats numériques qui est plutôt de 60 à 65 %. Les premiers résultats indiquent que nous sommes désormais 3 414 personnes à vivre à Mellac.



ÉCOLE

DES PARENTS D'ÉLÈVES DÉJEUNENT AU RESTAURANT SCOLAIRE.

Inviter des parents d'élèves à partager un repas au restaurant scolaire que fréquentent régulièrement leurs enfants, voilà ce que la Municipalité a souhaité poursuivre ! Cette pratique avait déjà cours avant la pandémie de covid 19.



Par conséquent, les 20 février, le 11 avril et le 18 juin dernier, 13 parents d'élèves accompagnés d'un élu ont déjeuné au restaurant scolaire pour découvrir l'organisation du service de restauration. Le service commence à 11h30 pour les élèves de maternelle et se poursuit jusqu'à 13h45 pour les plus grands. Pas moins de 290 élèves en moyenne fréquentent la cantine scolaire, ce qui représente un taux de fréquentation de 90,60 %.

Au cours du repas, les invités ont remarqué l'avantage du service sous forme de self et, pour certains, ont été étonnés de la dextérité de leur enfant à manier le plateau-repas. Sans conteste, la mise en place de ce dispositif de restauration a apporté beaucoup de confort pour le personnel et une plus grande latitude pour les enfants à se servir et se resservir.

Depuis l'installation du self, le restaurant scolaire relève une nette diminution des aliments jetés au composteur.

Selon un cahier des charges bien établi, chaque matin, Eric Miniou, responsable, et son équipe cuisinent les repas à base de produits bio et locaux dans la cuisine attenante au restaurant scolaire. Beaucoup d'enfants apprécient particulièrement la qualité des préparations, davantage les veilles de vacances!

Lors du déjeuner, les parents d'élèves ont apprécié de déjeuner sans beaucoup de nuisances sonores grâce à l'installation d'absorbants acoustiques mis en place en 2021.

Les parents et les enfants étaient ravis de partager cet instant convivial, à renouveler!

ATELIER AMICIS

Les CM1 et CM2 de l'école en compagnie de deux musiciens brestois Ho'Ara et CED Sheva, pour une découverte de la musique électronique en ateliers durant une semaine, avec concert final.

Mise en place par l'association Amicis, en lien avec la commune, l'action est co-financée par Quimperlé Communauté. Elle s'inscrit dans le projet de l'association de mettre la musique électronique à la portée de la population du pays de Quimperlé, depuis 2020.



CRÉATION D'UNE FILIÈRE BILINGUE FRANÇAIS/BRETON ?



Interpellée fin 2023 par l'Office Public de la Langue Bretonne et l'Education Nationale pour proposer la création d'une filière bilingue Français/Breton au sein de l'école à la prochaine rentrée scolaire, la Municipalité a soumis au vote cette proposition au conseil municipal lors de la séance du 25 janvier 2024.

Dans un premier temps, il s'agissait de constituer une classe bilingue pour les élèves de maternelle nés en 2019, 2020 et 2021. Au fil du temps, la construction d'une filière bilingue au sein de l'école se déroule petit à petit, en suivant la progression de la maternelle jusqu'au CM2.

L'école Pierre Jakez Hélias est aujourd'hui une des quatre plus grandes écoles du Finistère en effectif. Or, elle n'offre aucune proposition pédagogique en breton. Dans un souci de soutien à la diversité culturelle et de la transmission de notre culture locale, il convient donc d'offrir cette chance aux élèves mella-cois comme c'est le cas ailleurs en pays de Quimperlé.

Après délibération positive du conseil municipal, le protocole - établi par convention - s'est poursuivi par une information écrite aux parents d'élèves leur donnant la possibilité d'inscrire leur enfant dans cette nouvelle classe. De même, une réunion de présentation du principe et du fonctionnement d'une classe bilingue a été proposée en février aux parents intéressés. En date du 26 mars, le conseil d'école a, lui, donné un avis consultatif négatif à la création de cette classe.

A ce jour, faute d'inscription suffisante, il apparaît que l'ouverture de la classe bilingue Français/Breton n'est pas de mise cette année. Peut-être le sera-t-elle à la rentrée scolaire 2025 ?

UN CAMP MILITAIRE AMÉRICAIN À MELLAC

Du jamais vu dans la commune : la reconstitution d'un camp militaire américain de la Seconde Guerre Mondiale grandeur nature ou presque au parc F. Mitterrand.

D'où est venue cette idée ? Par la rencontre de l'élue correspondante à la défense Tiphaine Dupont avec l'association patrimoniale ARPL (Association de Reconstitution de la Poche de Lorient), créée en 2020, qui s'attache à redonner vie de la manière la plus authentique à cette période historique majeure.

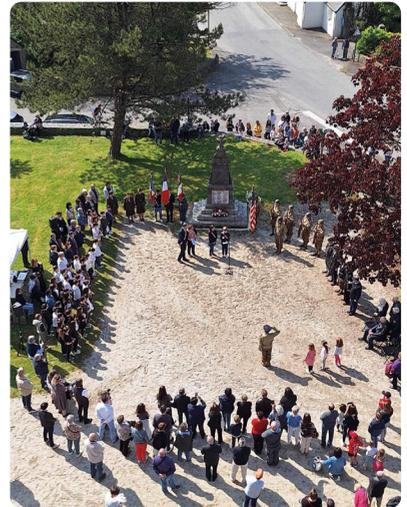
La proposition d'accueillir l'ARPL à Mellac a d'autant plus séduit la commune que nous célébrons en 2024 les 80 ans de la libération de la Poche de Lorient : les opérations ont démarré en juin 1944 pour se terminer juste après l'Armistice du 8 mai 1945. La commune de Mellac souhaitait enfin rendre hommage à un brave de Mellac, Job Le Saux, mort pour la France lors de ces premiers combats locaux. Enfin, c'était un clin d'œil au voyage scolaire des CM de Mellac sur les plages du débarquement en avril.

Le mardi 7 mai, les nombreux bénévoles de l'association ont donc pris leurs quartiers, déployant sur le parc véhicules d'époque, tentes kaki de plusieurs tailles et nombreux objets et matériels de la période 1939-1945. L'installation comme la désinstallation se sont faites en tenue, authenticité oblige, avec beaucoup de soin, mais aussi de bonne humeur !



Les quelques 20 passionnés de service pour ce camp de 3 jours ont mis en place qui un poste radio, qui une tente médicale complète, qui le cantonnement d'un aviateur américain, qui un campement maquisard, etc. avec pour chaque espace, une animatrice ou un animateur jouant un personnage historique fournissant nombre d'anecdotes du quotidien.

Les élèves de l'école ont eu la primeur de l'animation le mardi après-midi : un succès tel que beaucoup sont revenus les jours suivants. Le lendemain, jour de cérémonie patriotique du 8 mai 1945, une délégation de l'association a participé avec brio au déroulé de ce moment institutionnel, rappelant par cette occasion que les Etats-Unis étaient les alliés

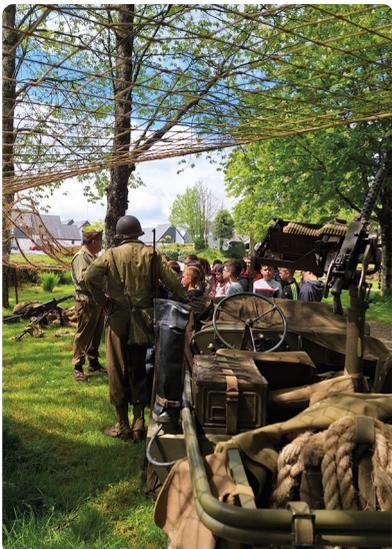


en charge la libération de la Bretagne, en lien avec les forces de résistance intérieure.

Les 8 et 9 mai étaient destinés à la présentation du camp au grand public et celui-ci s'est pressé avec enthousiasme autour des tentes et des side-cars et autres jeeps, restant discuter longuement avec les membres de l'ARPL.

L'association a découvert la commune, poussant ses tours de reconnaissance à vélo ou voiture jusqu'au Moulin Blanc où ils ont improvisé un campement.

Un grand merci à eux pour leur générosité, leur adaptabilité, leur grande rigueur historique et pour leur formidable bonne humeur !



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SE RENOUVELLE

Elus pour un mandat de 2 ans, les membres du tout premier Conseil Municipal des Jeunes ont laissé leur siège à de nouveaux élus à l'exception d'Azéline Baleydiér-Włodarczyk, la doyenne de 14 ans, qui s'est représentée. Ainsi, 18 jeunes de la commune âgés de 10 à 18 ans révolus ont manifesté leur intérêt mais seuls 16 candidats se sont présentés pour la campagne électorale.

L'élection s'est déroulée du 20 au 27 décembre 2023 dont le bureau de vote, installé à la Mella'thèque, était tenu par des conseillers municipaux, des candidats et des volontaires.

46 votants se sont exprimés pour élire leurs représentants dont l'investiture s'est faite le 7 janvier dernier en présence de leurs collègues élus aînés, de leur famille et de Mellacois venus les soutenir. Le CMJ est paritaire.



Par conséquent, pour le mandat 2024/2026, 15 membres titulaires se réunissent désormais, suite à une démission en février.



Azéline Baleydiér-Włodarczyk



Alexis Le Bagousse



Edern Juino



Enora Mourot



Enzo Semons



Léa Tamic



Liloo Walker



Louis Le Béchenec



Louis Musy-Richer



Lucy Balaven



Nathanaël Ledanois



Océane Dieulle



Robin Colombert



Romain Le Teuff



Romane Wojtowicz

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES VISITE LE SÉNAT

7h30 Départ en train de Quimperlé direction la capitale



11h19 Arrivée à la gare Montparnasse

12h00 Pause déjeuner au restaurant

13h45 Arrivée devant le Sénat

13h55 Passage au contrôle. Pas facile pour une première fois.

14h07 Accueil et rencontre avec Mr Michel Canévet, Sénateur du Finistère et Fabien Chalon, assistant parlementaire de M^{me} Nadège Havet n'ayant pas pu se libérer.



14h14 Photo de groupe au bas des escaliers du Sénat

14h20 Explications sur la constitution et le rôle du Sénat.

14h37 Découverte de la grande salle de conférence

15h04 Présence discrète dans l'hémicycle pour écouter les débats

15h25 Visite de la bibliothèque



15h40 Pause conviviale et échanges avec Mr Michel Canévet

16h05 Fin de la visite du Sénat

16h30 Pause détente au jardin du Luxembourg avant de se rendre au panthéon



18h00 Retour à pied à la gare Montparnasse

23h13 Arrivée à la gare de Quimperlé

Une belle et riche journée!

LES ACTIONS DU CMJ 2022/2024

- ▶ Participation aux cérémonies commémoratives et aux vœux du Maire
- ▶ Participation à une rencontre de quartier et à l'accueil des nouveaux habitants
- ▶ Rencontre avec Madame Nadège HAVET, sénatrice du Finistère
- ▶ Visite de la mairie
- ▶ Visite d'une entreprise, prestataire de la commune
- ▶ Participation à l'élaboration du nouveau logo de la commune
- ▶ Avis pour le choix des jeux du parc F. Mitterrand
- ▶ Avis pour le projet de skatepark
- ▶ Choix des décorations de Noël à partir d'un budget participatif de 3.000 €
- ▶ Fabrication de décorations de Noël avec les agents des services techniques
- ▶ Participation au choix de la boîte à livre
- ▶ Participation à des temps de cohésion et de détente

Durant le 1^{er} semestre 2024, les jeunes du CMJ ont :

- ▶ Visité la mairie et customisé leurs écharpes
- ▶ Participé aux cérémonies municipales : vœux du maire, 8 mai 1945, accueil des jeunes électeurs, accueil des nouveaux habitants
- ▶ Participé à une réunion préparatoire sur le projet skatepark avec la société The Edge
- ▶ Fait un brainstorming projets
- ▶ Donnés leurs orientations sur le futur parcours sportif/aire de Street Workout
- ▶ Fait un séjour d'intégration à Paris pour visiter le Sénat
- ▶ Participé à une journée inter CMJ au siège de Quimperlé Communauté



FINANCES

Le budget 2024 est encore soumis aux conséquences de l'inflation. Cependant, le taux d'imposition pour les contribuables n'a pas augmenté en regard de la hausse des coûts.

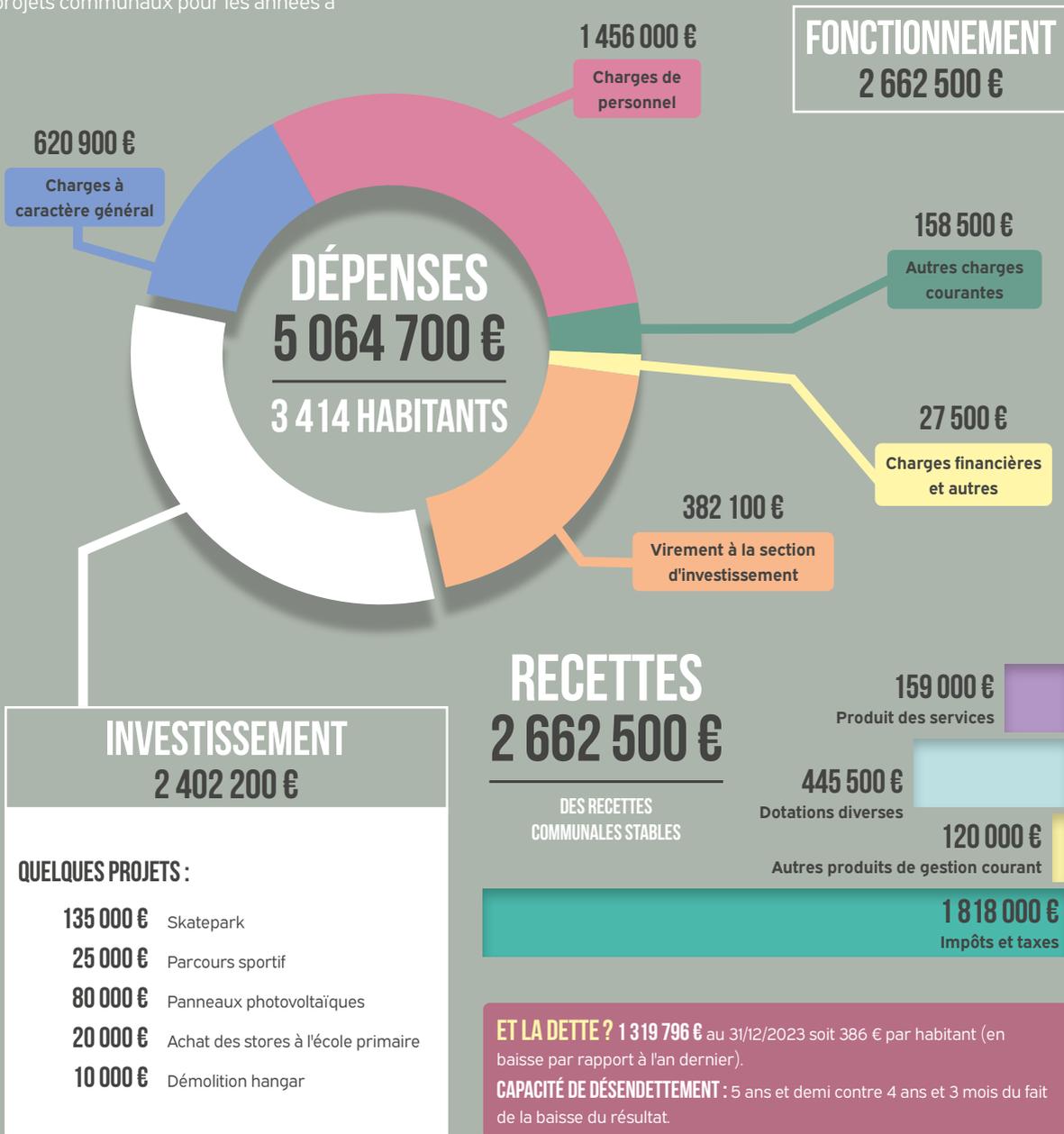
Les recettes attendues cette année permettent d'investir pour les projets à venir mais pas pour tous malheureusement. Des choix s'opèrent.

Ainsi, la réfection et l'aménagement de la voie communale numéro 7 ainsi que la rénovation de la salle polyvalente devenue vétuste sont les deux grands projets communaux pour les années à

venir. Les études seront lancées simultanément en cette fin d'année.

Dans cette attente, l'investissement se porte sur les aménagements liés au cadre de vie et au sport tels que la création du parcours sportif à Feunteun Don, la reconstruction de la tribune du stade Salvador Allende et la réalisation d'un skatepark.

Par ailleurs, les gros travaux de voirie sur la départementale 765, avec très prochainement, la construction du giratoire de Ty Bonal, reposent également sur le budget 2024 sans compter les petits travaux d'entretien sur l'ensemble des voies communales devenus nécessaires suite aux conditions climatiques de cet hiver.



Budget adopté à la majorité lors du conseil municipal du 26 mars 2024.

ENTRETIEN AVEC Nolwenn Le Crann



Nolwenn Le Crann, vous êtes 1^{re} adjointe, adjointe à la culture et au cadre de vie à Mellac mais aussi Vice-présidente en charge de la culture, du Pays d'Art et d'Histoire et de la langue bretonne, comment vivez-vous cette triple fonction ?

C'est une expérience passionnante, pleine de rencontres inattendues et d'échanges parfois musclés mais toujours enrichissants. Cela demande du temps, bien sûr, beaucoup de capacité d'adaptation et d'écoute!

Quelle est votre journée type d'élue ?

Il n'y en a pas et c'est le charme de la fonction : aucune journée ne ressemble à une autre. Je peux aussi bien enchaîner 5 réunions dans la même journée ou au contraire être dans l'opérationnel pour accueillir un artiste, une manifestation (dernièrement le camp de reconstitution de la Seconde Guerre Mondiale en mai) ou encore passer du temps à mon bureau pour téléphoner, écrire des comptes rendus ou répondre à des demandes... il y a aussi une part de représentation : points presse, participation aux manifestations associatives à Mellac et sur le territoire, présentation d'actions culturelles municipales et communautaires à des partenaires. Et bien évidemment la participation aux conseils à Mellac et Quimperlé Communauté.

Vous êtes adjointe à la culture mais aussi au cadre de vie, que pensez-vous du cadre de vie à Mellac ?

La commune est en permanente évolution du fait de l'augmentation de sa population mais aussi des changements liés au climat et aux habitudes de vie des citoyens. L'attention portée au cadre de vie est essentielle car elle conditionne en partie le regard que porte chacune et chacun sur sa commune. La pandémie du covid nous a appris cette leçon : il faut pouvoir apporter à nos habitantes et habitants la possibilité de vivre agréablement à l'extérieur autant qu'en intérieur.

“ L'ATTENTION
PORTÉE AU CADRE
DE VIE EST
ESSENTIELLE. ”

Mellac est dotée d'espaces paysagers remarquables (parc F. Mitterrand, cimetière, site du Moulin Blanc), d'aménagements extérieurs particuliers (Jardins familiaux, espace Feunteun Don, etc.) et d'équipements de loisirs de plein air (stade et terrains de foot, aires de jeux enfants, city-stade, etc.). C'est une commune qui ne manque pas d'atouts ; ceux-ci doivent être entretenus et complétés pour rester utiles et attractifs.

Quels sont vos projets pour cette fin de mandat ?

Pour le cadre de vie :

L'équipe municipale actuelle a pour objectif de poursuivre la dotation en équipements de loisirs mais aussi de mieux entretenir le quotidien et les « petits » aménagements qui relèvent du confort quotidien : bancs, tables, fleurissement, aires poubelles, ombrage...

En ce qui concerne les projets de fin de mandat :

- ✓ La construction du skatepark de loisirs,
- ✓ La réalisation du parcours sportif et de Street workout,
- ✓ La poursuite du fleurissement adapté,
- ✓ La poursuite de la dotation de petit mobilier urbain de confort : tables, poubelles de tri, pergola à la médiathèque, etc.,
- ✓ La réfection de la signalétique : revoir l'ancien, combler les manques, poursuivre la bilinguisation.

Pour la culture :

L'objectif est toujours de permettre l'accès à la culture pour tous et toutes à notre échelle :

- ✓ Poursuivre le développement de la Mella'thèque, déjà très satisfaisant, en maintenant la qualité de son accueil, le volume de ses horaires d'ouverture, le lien aux partenaires et aux activités associatives en lien avec le projet culturel,
- ✓ Consolider la vocation sociale de la Mella'thèque : aide au numérique et à l'informatique, accueil des publics empêchés, permanences d'aide sociale et activités de lien entre les personnes,
- ✓ Développer l'accueil d'artistes en résidence, de spectacles vivants locaux et consolider les partenariats avec les autres communes (ex : Saint-Thurien) et les partenaires (Manoir de Kernault, collectif Tomahawk, etc.).

S'il y avait un spectacle ou un événement produit à Mellac à retenir, lequel reteniriez-vous ?

Tous les événements qui ont lieu au parc F. Mitterrand : concerts, troc et puces, animations sportives, etc. Cet espace est au cœur du bourg et il doit être le 1^{er} lieu de rassemblement culturel et festif communal. Un espace où chaque génération croise l'autre tous les jours. Un poupon de nature proicé à passer du temps seul ou en compagnie pour flâner, se ressourcer ou participer à une activité. Nous y travaillons tous les jours et j'espère que les Mellacoises et les Mellacoises le ressentent.

ÉTAT CIVIL 2023

- 8 PACS
- 29 naissances (dont une à Mellac)
- 15 mariages
- 8 parrainages républicains
- 24 décès

CÔME, UN MELLACOIS PUR SOUCHE

C'est le 13 septembre 2023, à la surprise générale, que Côme a décidé de voir le jour très rapidement puisque sa maman n'a pas eu le temps de se rendre à la maternité.

Habitant le quartier de Pen Ar Prat depuis peu, ses parents attendaient leur premier bébé vers le 1^{er} novembre 2023 mais la nature en a décidé autrement! Corinne Flégeo a juste eu le temps de contacter son conjoint que Côme était déjà présent.



Tout s'est déroulé très vite. Prévenus par Baptiste, le papa, les pompiers sont intervenus 10 minutes après la naissance pour amener Maman et Bébé à la maternité du centre hospitalier de Lorient.

Informés de cette naissance peu habituelle mais très réjouissante, le Maire et les élus ont tenu à accueillir Côme et sa famille au cours d'une petite cérémonie de bienvenue le 24 novembre dernier 2023. C'est avec fierté qu'Agnès Rolland et Alexandre Le Gallo, agents municipaux dédiés écriront Mellac sur les documents d'état civil dans la case «lieu de naissance»!

L'équipe municipale souhaite à Côme et à ses parents une belle vie à Mellac.

LE VESTIAIRE SOLIDAIRE DE MELLAC

LES HIRONDELLES MELLACOISES

A l'initiative des membres du CCAS et sous la houlette de Marie-Christine Péron, conseillère déléguée aux affaires sociales, le premier vestiaire solidaire «Les hirondelles mellacoises» a été inauguré le 4 mai dernier. Le vestiaire tient son nom de la présence de nids d'hirondelles qui lui font face.

Ouvert à toutes et tous depuis le 7 mai, cet espace occupe le local de l'ancienne bibliothèque après une rénovation et un agencement réalisés par les services techniques de la commune. Après plusieurs semaines de travaux, ce lieu est devenu accueillant, agréable et fonctionnel.

En parallèle, plusieurs collectes de vêtements ont été faites et le vestiaire s'est, petit à petit, agrémenté de vêtements pour enfants, femmes et hommes mais aussi de linge de maison, d'accessoires de mode et de bijoux.

Les bénéfiques récoltés sont destinés à mener des actions sociales pour le CCAS. Pour poursuivre cet élan solidaire, il est possible de déposer vos vêtements propres et en bon état auprès des bénévoles qui seront présentes pour animer ce lieu.

Ouvert à tous, l'accueil se fait tous les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Fermeture estivale du 7 juillet au 26 août inclus.



L'AGENDA DES ASSOS



Retrouvez toutes les manifestations Mellacoises sur le site de la mairie.

www.mellac.bzh ▶ Mon quotidien ▶ Vie associative

ALBERT LE TYRANT L'EXPÉRIENCE DES JEUX OLYMPIQUES

Mellacois depuis de nombreuses années, Albert Le Tyrant a marqué des générations non seulement en tant que professeur de sport au Lycée de Kerneuzec mais aussi par sa participation à différentes compétitions nationales et internationales pour un sport de précision : le tir à l'arc.

A quelques semaines des Jeux olympiques 2024 à Paris, le fondateur du club de tir à l'arc de Quimperlé peut témoigner de son expérience d'archer, compétiteur aux JO de Montréal en 1976 au cours desquels il a fini 12^e de la finale homme, seul Français sur 37 participants. Dans le même temps, il bat le record de France à 70 mètres mais son meilleur souvenir demeure le championnat de France en équipe en 1992.

Dans les années 1970/80, ce sport était assez peu pratiqué en France comparativement à d'autres et le demeure peut-être encore ? En tout cas, l'athlète

de haut niveau a contribué à développer cette activité sportive dans le pays de Quimperlé notamment à Mellac puisque la commune, par l'intermédiaire de Florence Bertho, animatrice communale, propose tous les mercredis cette pratique sportive aux jeunes de 8 à 17 ans.

A l'issue de sa participation aux JO, le grand sportif n'en reste pas là et concoure aux championnats du monde de Canberra et de Berlin dans le but de décrocher une sélection aux JO de 1980 à Moscou. Malheureusement, pour des raisons géopolitiques, la fédération de tir à l'arc boycotte les épreuves.

Maintenant, Albert Le Tyrant est retiré des compétitions et profite pleinement de sa retraite sans pratiquer le tir à l'arc qui l'a fait connaître mais demeure toujours investi sportivement. Sa participation à la journée dédiée au sport partagé a été précieuse sans compter le prêt à titre gracieux de sa collection d'affiches olympiques dans le cadre d'une



exposition à la Mella'thèque qui s'est tenue du 5 au 31 mai dernier.

Cet été, il participera encore aux Jeux olympiques à Paris... en tant que spectateur!

SOIRÉES ASTRONOMIE LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Au dernier trimestre 2023, à l'initiative de Florence Bertho, animatrice communale féru(e) d'astronomie entre autres, la commune a conventionné avec l'association Sterenn (étoile polaire ou étoile en breton) de Quéven. Ce regroupement de bénévoles passionnés a fêté ses 40 ans en 2023 et est reconnu pour la qualité de ses interventions.



Les animateurs font voyager les participantes et participants par différentes étapes à thème : le système solaire, Orion, la découverte des constellations... avec l'ambition de ne pas simplement fournir des images et des explications : les télescopes sont systématiquement de sortie et une observation concrète des étoiles est réalisée dès que la météo

le permet ! L'entrée est gratuite pour une animation de 2h environ. 3 séances ont déjà eu lieu et le partenariat sera poursuivi.

Petits et grands s'y retrouvent et que vous soyez amateur éclairé ou novice absolu, la porte des étoiles vous est ouverte...

Le partenariat noué avec la commune a pour objectif de proposer une soirée astronomie à chaque période de vacances scolaires au public intéressé, en mairie ou à la Mella'thèque. Il s'agit de permettre aux volontaires d'acquérir de nouvelles connaissances, mais aussi pour la commune et l'association de sensibiliser à cette discipline scientifique et de la populariser. Enfin, mieux connaître le ciel et son fonctionnement, c'est aussi mieux en prendre soin.



LE DOJO DES 3 RIVIÈRES LA PRATIQUE DU JUDO



Issue du club «Le dojo des trois rivières» existant depuis 1982, la section mellacoise a été créée en septembre 2000.

Au démarrage de l'activité à Mellac, les premiers cours ont été dispensés dans la salle d'activités mais, en raison de l'effectif en constante augmentation, les séances ont lieu maintenant sur une nouvelle surface adaptée dans la salle polyvalente.

Les cours de judo sont assurés actuellement par Gwenaël Flégeo, diplômé

d'Etat, ceinture noire 4^e Dan, assisté de Bernard Isaac, ceinture noire 1^{er} Dan. Ils accompagnent un effectif d'environ 85 adhérents rattachés à la section de Mellac pratiquant le judo à Mellac ou à Quimperlé afin de disposer de conditions plus adaptées à leur niveau.

De nombreuses championnes ou champions ont été formés au sein de la section mellacoise dont Charlotte Rivière, Angéline Coquen, Florian Le Hen, Morgane et Kevin Denie, Marius David Roullaud, qui seront certainement rejoints par des prochains talents!

Outre les entraînements, le club mène des actions sur le territoire de Mellac telles que :

- l'organisation de rencontres inter-clubs (en moyenne 130 combattants à chaque rencontre),
- l'organisation régulière de cycles

d'initiation avec l'école primaire Pierre Jakez Hélias.

De plus, le club propose aux parents de prendre en charge les enfants de plus de 6 ans scolarisés à Mellac, dès la sortie de l'école le vendredi soir pour les accompagner jusqu'à la salle polyvalente : c'est le judo bus!

Ce sport connaît toujours un beau succès puisque les effectifs sont toujours en progression, limitant parfois la capacité d'accueil. Cependant, l'objectif du club est de poursuivre et développer le judo à Mellac avec l'espoir de pouvoir profiter un jour d'un véritable dojo.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Le dojo des 3 rivières
06 50 40 91 22
dojo3rivieres@gmail.com

LE TENNIS CLUB DE MELLAC PRESQUE 40 ANS D'EXISTENCE



L'association a vu le jour en 1985 avec la création par la Commune, à l'époque, d'un terrain de tennis extérieur. Celui-ci sera recouvert en 1994 et suivi de la construction d'un second terrain couvert en 2012 en continuité de la première salle.

Le club salarie 2 diplômés d'Etat à l'année qui composent l'équipe pédagogique : Kevin Nedellec et Kevin Delaballe. En cette saison 2023/2024, le Tennis Club compte 90 licenciés dont 80 % de Mellacois, 28 jeunes faisant partie de l'école de tennis.

Des cours pour tous, à partir de 3 ans, sont proposés sur toutes les semaines en période scolaire et des compétitions

s'organisent au club le dimanche. L'association, en pleine renaissance, cherche à instaurer une nouvelle dynamique de formation des jeunes au sein de son école de tennis. L'objectif : former davantage de jeunes et ainsi former, à nouveau, des futurs compétiteurs! «On constate une hausse constante de l'occupation des terrains par nos adhérents avec plus de pratique en dehors des heures de cours» déclare le Président.

En témoigne également les résultats de nos équipes seniors en championnat par équipe avec 4 équipes engagées cette saison. Les équipes finissent dans les parties hautes des tableaux de résultats avec les équipes 2 et 3 qui jouent la montée en division supérieure sur cette fin de championnat 2023/2024.

Cette année, l'équipe 1 n'est pas passée loin d'une montée historique en Régionale 2. Également engagées en cette saison : 3 équipes jeunes en championnat, 2 équipes en catégorie 11/12 ans et 1 équipe en 8/10 ans.

Dans les projets à venir, le club est en pleine réflexion à plusieurs niveaux, que cela soit dans le confort de vie de club (rafraîchissement et réorganisation des clubs-houses) ou dans le confort de jeu (changement des lumières sur le terrain n° 1).

Durant les vacances scolaires, diverses activités peuvent être proposées, notamment des stages, des journées de jeu qui ont lieu au club ou l'organisation de tournois. En 2024, 5 tournois se déroulent au club : 4 TMC (tournois sur 2 jours) et 1 tournoi d'été annuel au mois d'août.

Le Tennis Club étant libre d'accès lors des matchs de tournoi, c'est l'occasion de venir découvrir ce sport et qui sait, découvrir une future vocation?

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

06 61 15 51 57
mellac.tennis.club@gmail.com

LES PLANKENNOÙ-RUILH LE DERNIER NÉ DES CLUBS SPORTIFS MELLACOIS



Ce jeune club a été fondé à l'été 2022 à l'initiative de jeunes Mellacois et Quimperlois souhaitant s'investir dans cette pratique mais aussi dans le milieu associatif.

Partant de rien ou presque, les bénévoles ont ainsi fait le pari de chercher un toit pour les accueillir sous toutes conditions climatiques et construire un skatepark par leurs propres moyens afin de pouvoir créer « une école de skateboard » et, ainsi pratiquer ce sport tout au long de l'année.

A ce jour, les Plankennoù-Ruilh compte 110 adhérents avec près de 50 jeunes à l'école (quasiment complète) et dont un tiers de filles. Début 2024, l'organisation et la démarche pédagogique ont été récemment reconnues par la fédération française de roller et skateboard en octroyant une labellisation 2 étoiles et le titre d'« Ecole Française de Skateboard ». A noter que, seulement 19 structures sont labellisées en France tous niveaux de labellisation confondus, dont 3 en Bretagne.

En 2 ans de temps, ce jeune club de skate se retrouve le 3^e club sportif fédéral de skateboard breton et rayonne au-delà des frontières de la commune dans une discipline qui peine, malgré l'engouement et le nombre de pratiquants, à trouver des lieux de pratique couverts permettant de mettre en place des structures similaires (unique sur le territoire, et seulement 4 dans le département du Finistère).

A l'image hybride de la pratique, partagée entre sport et culture skate, le club veille à proposer des événements et des activités mêlant performances sportives et culture street.

C'est ainsi que ce club de skateboard souhaite mettre en avant les valeurs suivantes : le mouvement sportif (fédéral et olympique), la féminisation du sport, le soutien au réseau associatif local, l'accompagnement de projets artistiques (C'Hoari, La Cie Du Dehors) solidaires/internationaux United Skateboard.

Les Plankennoù-Ruilh entendent poursuivre des actions en organisant ou en participant à des événements sportifs et/ou festifs tout en accompagnant les jeunes pratiquants vers la compétition.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

07 86 09 34 21
pr.mellac@gmail.com

LE STADE MELLACOIS DE 1947 À AUJOURD'HUI



Qui ne connaît pas le Stade Mellacois, le club de football emblématique de notre commune ? Premier club sportif de la cité tant en ancienneté qu'en nombre de licenciés.

Initialement créé en 1947, le club se nommait à l'époque les Ecureuils Sportifs Mellacois puis a changé de nom en 1975 pour devenir le Stade Mellacois que nous connaissons. La mutation s'est faite aussi par la couleur des maillots, passant de la couleur orange au bleu et blanc, couleur toujours de mise aujourd'hui.

Actuellement, le Stade Mellacois est composé de :

- 1 équipe féminine – à partir de 18 ans
- 2 équipes seniors – de 18 à 35 ans
- 1 équipe vétérans – à partir de 35 ans
- 1 école de foot – de 5 à 12 ans

Au cours de toutes ces années, le nombre de licenciés n'a pas cessé d'augmenter pour atteindre 257 licences enregistrées pour la saison 2023/2024 avec une très forte augmentation des jeunes licenciés ces 5 dernières années. Par conséquent, l'école de foot réunit 130 enfants dont 90 % sont Mellacois et 10 % sont des filles. Tous ces jeunes gens sont encadrés par un éducateur sportif en service civique et une trentaine de bénévoles.

Répartis en 4 catégories selon leur tranche d'âge, les jeunes footballeurs s'entraînent 1 fois par semaine et jouent en plateau le samedi alors que leurs aînés seniors s'entraînent 2 fois par semaine pour jouer les matchs le dimanche.

Cette année, la saison a été particulièrement bonne pour l'école de foot puisque 2 équipes (U12/13 – équipe 1 et U10/11 – équipe 2) se sont qualifiées pour la finale sectorielle Finistère Sud et une autre (U10/11 – équipe 1) pour la finale départementale. Cette dernière participation est remarquable : c'est la 2^e fois depuis la création du club.

La prochaine saison verra la création d'une nouvelle équipe de joueurs âgés de 13 à 14 ans (U14/15).

Pour dynamiser davantage ses activités, le Stade Mellacois organise traditionnellement le Rassemblement Alain Michelet le 8 mai lors duquel 30 équipes de football se confrontent amicalement dans une ambiance festive. Il organise également 1 fois par an un vide-grenier et un loto.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Patrice Abiven : 06 63 40 09 71
Romuald Lorans : 06 37 83 99 55
stademellacoisfoot29@gmail.com

LA MELLA'THÈQUE

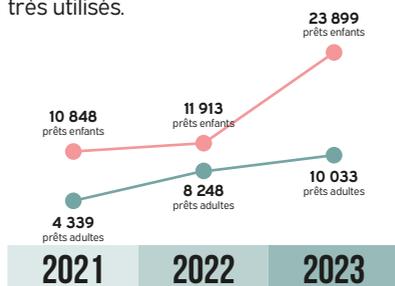
DE L'OUVERTURE À AUJOURD'HUI

La médiathèque de Mellac, de son nom de scène la Mella'thèque, plus connue des habitués a ouvert ses portes le 8 février 2020. Une arrivée en fanfare dans le monde de la lecture publique mais qui a peu duré puisqu'à peine 2 mois plus tard, pour cause de pandémie, l'équipement ferme brutalement ses portes aux usagers.

Malgré ce démarrage difficile et les aléas que toutes les médiathèques ont connu, la Mella'thèque a fait tranquillement son chemin dans la vie des Mellacoises et des Mellacois. Aujourd'hui, un peu plus d'un quart des habitants sont abonnés, une belle réussite. Qui sont-ils ? D'abord les familles, puisque les enfants de 0 à 9 ans (26 % des abonnés) et les adultes de 35 à 55 ans (23 %) sont les catégories d'usagers les plus importantes. A l'inverse, les plus de 75 ans et les jeunes de 15 à 30 ans sont les plus difficiles à séduire même si les jeunes viennent plus nombreux d'année en année...



Grâce au travail documentaire très qualitatif de nos médiathécaires, Elena Marlier et Nolwenn Castillo-Basile, qui guettent les nouveautés et connaissent leur public, les ouvrages et supports dont on dispose à la Mella'thèque sont très utilisés.



En 2023, le volume d'ouvrages empruntés dans l'année est passé de 20 000 à 33 000, preuve de l'activité importante des usagers de l'équipement. Les enfants, élèves de l'école compris, sont les plus gros emprunteurs : 2/3 des retraits sont de leur fait.

La Mella'thèque, c'est aujourd'hui plus de 110 animations à l'année dont :

✓ 4 à 7 expositions par an sur tous les sujets (sport, culture, arts visuels, écologie,...) avec une place privilégiée aux artistes amateurs de la commune et du pays de Quimperlé,

✓ 92 rendez-vous récurrents pour passer du temps, tisser des liens, se retrouver, au travers d'activités ludiques ou d'information, des jeunes adultes aux seniors,

✓ 10 séances annuelles autour du livre avec des propositions ponctuelles qui changent tous les ans,

✓ 12 activités jeunesse en moyenne, hors accueil de 12 des 14 classes de l'école de Mellac à chaque période scolaire, et 8 animations ponctuelles dédiées aux enfants et aux familles dont le spectacle de Noël (depuis 2022).

Enfin, la Mella'thèque est surtout régulièrement fréquentée : de 1 300 à plus de 2 000 entrées par mois (davantage les mois d'hiver). C'est devenu un lieu où passer du temps, lire le journal ou prendre un café, où les adolescents trouvent de plus en plus leur place, un espace agréable et gratuit pour tout le monde, avec ou sans carte d'abonné, un lieu ouvert même le dimanche!



CIRCLE SONG

Aline Le Matelot, artiste multifacettes, n'est pas une inconnue pour Mellac, qui l'a accueillie en résidence artistique ainsi qu'en spectacle en 2023.

Cette année, elle accompagne la Mella'thèque pour un parcours Circle Song pour les adultes : une voix et une technique vocale pour que chacune et chacun accède au rythme et à la création musicale de façon ludique.

Aline Le Matelot embarque les participants dans un univers sonore original et captivant avec l'humour qui la caractérise : 4 séances ont été programmées sur l'année, le mardi de 14h à 15h30. Celle du dernier trimestre arrive : infos et inscriptions à la Mella'thèque!



TERRES ET CITÉS ENGLOUTIES

Loin de disparaître de notre esprit lorsqu'elles sont englouties, les cités légendaires y restent bien vivantes... D'ailleurs, certains disent qu'elles ne sont qu'endormies!

La légende de la Ville d'Y continue d'alimenter de nombreuses créations et l'antique Atlantide pousse encore aujourd'hui des hommes à partir en expédition. Ces légendes mettent en scène des cités prestigieuses au destin tragique, mais des témoignages encore plus nombreux, appuyés par des preuves matérielles observées sur le littoral, nous rappellent la banalité de la submersion...

Cette présentation alléchante est celle de la nouvelle exposition qui se tient au Manoir de Kernault du 29 juin au 03 novembre 2024 : « Quand la mer monte... terres et cités englouties », un voyage dépaysant à vivre en famille.



Après avoir aidé sirènes et dragons à rentrer chez eux fin 2023, l'équipe de la Mella'thèque replonge avec délices dans l'imaginaire aux côtés de l'équipage de Kernault! **En lien avec l'exposition, plusieurs temps forts pour les enfants vont animer l'été et la rentrée à la Mella'thèque :**

✓ Un atelier BD sur le thème « Terres et cités englouties » animé par Les Bédéastes de Quimperlé, le 24/07 à 15h30, à partir de 7 ans, sur inscription.

✓ Un atelier collaboratif « Création de la ville d'Y » dans le cadre de l'exposition du manoir de Kernault « Terres et cités englouties » animé par Anna Preden, artiste peintre bretonnante, le 21/08 à 15h30, à partir de 5 ans, sur inscription.

✓ Un temps de lecture, Histoires du manoir, le 19/10 à 16h, pour les 0/5 ans, sur inscription, animé par Nolwenn Castillo-Basile, médiathécaire jeunesse de Mellac.

♥
♥
♥
♥
♥

Coups de
Cœur

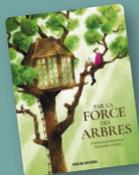
Des ouvrages sélectionnés avec soin par les agentes et les bénévoles qui vous accueillent toute l'année!

ADULTE

PAR LA FORCE DES ARBRES

Dominique Mermoux

Après un coup du sort, D. Mermoux a construit une cabane dans le Périgord noir et quitte sa famille pour y passer plusieurs mois en solitaire. Perché sur un arbre, il a trouvé l'apaisement en observant la nature et en profitant du rythme des journées.



TRAVERSER LES FORÊTS

Caroline Hinault

Les histoires de trois femmes, qui vivent dans la dernière forêt primaire d'Europe, en Pologne, s'entremêlent. Nina y vit avec son fils dans l'ancienne maison forestière de ses parents après la désillusion de son expérience en Occident. Véra, une journaliste biélorusse, s'y est réfugiée depuis le printemps. Quant à Alma, elle tente de franchir la frontière malgré la présence de militaires.



LA LANGUE DES CHOSES CACHÉES

Cécile Coulon

Inlassablement, jour après jour, une mère apprend à son fils son travail, celui de soigner, de réparer les autres. Une nuit, ce dernier se rend dans le hameau du Fond du puits où il découvre l'erreur commise par sa mère des années auparavant. Face à cette révélation, il ne sait pas comment réagir.

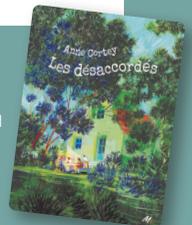


JEUNESSE

LES DÉSACCORDÉS

Anne Cortay

Zoé intègre un nouveau lycée. Chacun de ses camarades a trouvé une façon de se réaliser face à ses parents, à la maladie ou à soi-même grâce à divers moyens : la photographie, le ukulélé ou encore le skateboard. Zoé comprend qu'elle ne doit pas rester isolée mais se rapprocher des autres.



HIMALAYA : LES MONTAGNES QUI TOUCHENT LE CIEL

Soledad Romero Marino et Maria Beorlegi

Un carnet de voyage à la découverte du Népal, de l'Inde et du Tibet. Entre sommets vertigineux et vallées semées de temples, l'enfant découvre l'histoire des peuples, les exploits des sherpas, les animaux solitaires et la nature sauvage en altitude, le mode de vie des Tibétains et des moines bouddhistes, les places de Katmandou, la vie de Bouddha et les sanctuaires sacrés du dalai-lama.



MELLAC, TERRE DE JEUX

J'PEUX PAS, J'AI SOIRÉE JEUX À LA MELLA'THÈQUE !

En France, 4 boîtes de jeux de société sont vendues par jour, soit 112 millions par an dont 1 000 nouveaux jeux environ.



Auprès des classiques comme le Monopoly ou le Trivial Pursuit, les jeux dits modernes ont pris leur place : les Aventuriers du Rail ou encore le Time's up sont de plus en plus plébiscités. Ça tombe bien : vous les trouverez à la Mella'thèque avec d'autres trouvailles à tester pour jouer à 2, en groupe ou en solo. Les jeux pour enfants sont aussi au programme : memorys et autres jeux rigolos d'apprentissage attendent de pied ferme au coin jeunesse.

Depuis le début de l'année 2024, la Mella'thèque propose aussi une formule soirée jeux le vendredi soir. Dès 18h, vous pouvez venir jouer en famille, avec des amis ou des inconnus. Il y a les jeux disponibles à la Mella'thèque, bien sûr, mais aussi ceux que les participants amènent pour les faire découvrir et utiliser ensuite !

En mode auberge espagnole, chacun amène qui des douceurs salées ou sucrées, qui un petit quelque chose à boire et tout le monde peut les déguster à la pause avant de repartir ragailardi pour une 2^e partie acharnée.

Certains s'improvisent pédagogues pour expliquer les règles. On essaie parfois plusieurs fois avant de saisir les stratégies propres à chaque jeu, on se découvre bon ou mauvais perdant mais toujours passionné.

Pour rejoindre cette ambiance conviviale, pas de ticket d'entrée ou d'inscription : venez entre 18h et 22h le vendredi soir, 1 journée par vacances scolaires ! Retrouvez les dates sur le portail Matilin.

LE PUZZLE : UNE ADDICTION SALUTAIRE POUR TOUS

Depuis l'été 2023 sévit une nouvelle tendance à la Mella'thèque, tendance qui revient à chaque période de vacances scolaires : le puzzle participatif.

Le principe : un puzzle d'un nombre de pièces important (500 minimum) est installé dans l'espace de convivialité face à la terrasse et vient qui veut s'y frotter, durant 5 mn, 1h ou... une demi-journée.

Il y a les ordonnés : on commence par faire le contour, le puzzle c'est une question de méthode.

Il y a les déambulateurs : je passe, je mets 3 pièces, je repasse, j'en ajoute 5 dans le coin gauche, je reviens et j'en place 2, là au milieu.

Il y a les exclusives : je fais ce puzzle, je vais le finir, que personne ne s'approche. Il y a les partageurs : salut, tu veux m'aider pour cette partie, là, où je ne trouve rien ?



Ou au contraire les compétiteurs : je te parie que je finis le morceau en bleu avant que tu aies fini le coin à fleurs !

Il y a enfin les finisseuses : c'est moi qui l'ai terminé, le puzzle... Et oui !

Donc, des moments de compétition, de rires et de chapardage de pièces ou de sereine tranquillité... Quand il est fini, on recommence, et ceci à l'infini.

Le puzzle change à chaque période et maintenant, ce sont les habitués qui proposent le leur ! Rendez-vous au prochain...

ATELIER BRODERIE

«Ret eo gouzout deus an amzer dremenet evit gellet mont war-zu an amzer dazont» / «Il faut connaître le passé pour savoir marcher vers l'avenir». Ce pourrait être la devise de Nanou Valy.



Sa grand-mère lui a transmis le savoir-faire, le don. Et aujourd'hui elle procède tel qu'on le lui a enseigné, une méthode traditionnelle, qui nécessite patience et attention, car rien n'égale une main experte pour révéler les plus beaux motifs. Toutefois, Nanou ne se cantonne pas à la broderie traditionnelle : elle excelle dans la confection de costumes pour les cercles celtiques et la création de tenues de scène pour les artistes bretons.

En avril dernier, Nanou Valy a poussé la porte de la Mella'thèque pour partager son savoir-faire et son intérêt pour les motifs brodés avec les amatrices venues au rendez-vous.

Ainsi, lors d'un atelier découverte de 2h, se sont enchaînées discussions techniques pointues, examens des fils et des matières, conseils pratiques en français ou en breton, selon l'interlocutrice, et... œillades complices d'une brodeuse à l'autre. Des liens se sont tissés qui ne demandent qu'à se développer !

MELLAC AUTREMENT

Le vote du budget est un temps fort de la vie municipale. Plus qu'une formalité obligée, c'est une possibilité de contrôle de l'action municipale et de la réalisation des promesses de campagne.

Force est de constater qu'à deux ans de la fin du mandat de l'équipe majoritaire, les résultats ne sont absolument pas au rendez-vous.

Pour rappel voici quelques exemples de projets annoncés il y a un an dans le dernier bulletin municipal :

- La construction d'une salle festive.
- La réalisation d'un dojo en dur pour les pratiquants du Dojo des 3 rivières.
- La mise en place d'un terrain synthétique pour les footballeurs du Stade Mellacois.
- La réfection de la salle polyvalente pour un meilleur accueil des activités.

A ce jour et malgré une hausse de 7 % de la taxe foncière en 2023, aucun de ces projets n'a connu le moindre début d'une concrétisation. Pire, aucune commission n'a encore été constituée pour en étudier le lancement!

A chaque vote du budget communal, nous alertons le Maire sur le retard pris sur ces projets structurants pour notre commune. D'où vient donc ce manque d'efficacité pour convertir en réalisations concrètes toutes les bonnes intentions affichées?

D'un manque de détermination peut-être, mais surtout d'une absence regrettable d'esprit de méthode. Nous le répétons une fois encore, il est difficile, voire impossible, de mener une politique communale de long terme sans l'appuyer d'un plan pluriannuel d'investissements.

Mellac approche aujourd'hui les 3 500 habitants et attend toujours son plan...

Pascale NIGEN, Marie-Christine PERON, Christophe LESCOAT, Pascal GRANDIN

MELLAC PLUS LOIN

Depuis plusieurs années, la commune connaît une croissance démographique qui devrait encore se poursuivre avec à terme, 150 nouveaux foyers à Ty Bonal.

Dans un tel contexte, deux éléments devraient être au cœur de nos préoccupations : l'école publique et l'accès aux soins de proximité.

Pour l'école, l'équipe majoritaire a choisi de se concentrer sur un projet loin de faire l'unanimité : accueillir une filière bilingue breton-français dès la prochaine rentrée.

Si nous sommes bien évidemment d'accord que l'école mérite toute notre attention, cela ne peut se faire qu'en collaboration avec celles et ceux qui la font vivre : les enseignants et les parents d'élèves. Or, cette perspective ne répond à aucun de leur projet, ce d'autant qu'il comporte le risque de voir un poste en monolingue supprimé à la rentrée suivante.

Pour l'accès aux soins de proximité, primordial pour la population, la commune a accompagné l'installation de plusieurs médecins dès 2018, en construisant une maison médicale qui comporte 4 cabinets. Aujourd'hui, cette présence est satisfaisante, mais fragile, comme dans toutes les communes car il faut réussir à fidéliser les médecins en place et aussi permettre l'installation de nouveaux : Fidéliser, car si un médecin s'en va, c'est tout l'équilibre créé ces dernières années, avec les autres professionnels de santé installés à proximité, qui pourrait être mis à mal. Attirer, car il faut répondre aux nécessaires adaptations des besoins de la population.

A ce propos, lors du conseil municipal du 21 mars dernier, nous avons porté une question concernant la possibilité d'une extension du bâtiment. Le maire a balayé cette perspective.

L'enjeu à venir est d'accompagner la croissance de la commune : il faut pouvoir nous réunir autour de projets fédérateurs, rassemblant les intérêts et besoins des mellacoises et mellacois.

Séverine ESCOLAN, Gilles LOZACHMEUR et Gilles DARRACQ



Recette

LES COOKIES D'ALEXANDRE

Alexandre Le Gallo
Chargé d'accueil à la mairie



INGRÉDIENTS

- 250g de farine
- 125g de sucre roux
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel
- 1/2 sachet de levure
- 1 œuf
- 125g de beurre
- 2 cuillères à café de miel
- pépites de chocolat

PRÉPARATION DU GÂTEAU

- Mélanger farine, sucres, sel et levure.
- Faire fondre le beurre, le laisser refroidir et y ajouter l'œuf battu et les 2 cuillères de miel.
- Incorporer au premier mélange.
- Ajouter les pépites de chocolat et mélanger avec une cuillère en bois.
- Préchauffer le four à 220°C.
- Disposer les cookies sur une plaque huilée ou papier sulfurisé.
- Enfourner au plus bas du four de 9 à 12 minutes selon la cuisson.
- Déguster!

